

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 13 septembre 2013

Service instructeur
Mission Promotion du Bilinguisme

N° CP-2013-8-8-2

Service consulté

PROGRAMME E758 MISSION PROMOTION DU BILINGUISME SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS EN FAVEUR DU BILINGUISME

Résumé : La politique en faveur du bilinguisme inclut un soutien aux associations qui œuvrent dans ce domaine. Plusieurs d'entre elles, reconnues sur le territoire et actives aux côtés des élèves et de leurs parents, sollicitent le Conseil Général pour les accompagner dans les activités proposées. 6 aides représentant un montant global de 26 100 € sont proposées à l'assemblée départementale pour l'année 2013.

Véritables partenaires de proximité nécessaires à la mise en œuvre de la politique bilingue volontariste du Conseil Général, les associations œuvrent au quotidien pour accompagner les élèves et leurs parents. Toutes leurs actions et projets nécessitent des moyens humains et financiers qui méritent d'être soutenus par la collectivité.

- L'association **Comité Fédéral pour la langue et la culture régionales en Alsace et en Moselle** (siège à Colmar) mène des actions visant principalement à améliorer et promouvoir la diffusion d'informations sur le bilinguisme, à renforcer la concertation entre les associations membres, et à dynamiser le pôle d'histoire de la langue régionale implanté à l'Ecomusée depuis 2012 et dont elle prend en charge les frais de fonctionnement (environ 13 000 € par an).

L'association a présenté une demande de subvention pour l'année 2013 d'un montant de 15 000 € afin d'accompagner ses projets et de l'aider à financer des frais imprévus dus à son déménagement, suite à la fin de la prise en charge du loyer par l'OLCA (Office pour la Langue et la Culture d'Alsace). Par ailleurs, le Conseil Général du Bas-Rhin a décidé de ne pas reconduire sa participation qui s'élevait à 10 000 € jusqu'en 2012, du fait de la localisation hors département du siège de l'association. Aussi, je vous propose, compte tenu de cette récente implantation à Colmar, de lui accorder une aide de **12 000 €**.

- L'association **ELTERN Alsace** (siège à Colmar) œuvre pour la création de nouveaux sites bilingues dès les classes de maternelles et la continuité de l'enseignement bilingue en élémentaire, collège et lycée, et diffuse de l'information en direction des parents et des partenaires. Elle conduit par ailleurs un projet transfrontalier ambitieux (EURO JOB 2020) devant permettre à des jeunes demandeurs d'emploi

alsaciens intéressés de bénéficier d'un appui et d'un suivi personnalisé dans l'objectif d'être recrutés par une entreprise du Pays de Bade (par décision de la Commission Permanente réunie le 12 avril 2013, le Conseil Général a accordé une subvention spécifique à ce projet d'un montant de 8 000 €, soit 4 000 € en 2013 et 4 000 € en 2014).

L'association sollicite une aide de **6 000 €** pour son fonctionnement courant (hors projets), que je vous propose de lui accorder pour l'exercice 2013.

- L'association **Culture et Bilinguisme d'Alsace et de Moselle** (siège à Strasbourg) intervient en faveur de la langue régionale et de l'enseignement bilingue notamment par sa revue *Land un Sproch*. Elle gère un Centre Culturel Alsacien, des cours de dialecte, l'organisation de colloques et de concours. Elle est présente à des salons du livre et au Forum Bilingo de Guebwiller, dispose de deux sites internet et agit auprès des pouvoirs publics pour l'amélioration de la situation de la langue dans l'enseignement et la vie sociale.

L'association sollicite une aide de 9 500 € pour son fonctionnement et ses actions au titre de l'exercice 2013. Sur la base des dotations accordées ces dernières années, je vous propose de lui allouer une subvention de **6 000 €**.

- Le **Groupement Théâtre du Rhin** (siège à Mulhouse) a organisé une manifestation appelée « Festiv'Alsace jeunes » qui s'est tenue les 1^{er} et 2 juin dernier à GUEBERSCHWIHR et a rassemblé une centaine d'étudiants du Haut-Rhin. Cette rencontre constitue un moment privilégié pour les jeunes s'exprimant en dialecte et leur permet de produire des spectacles en alsacien lors du festival.

L'association sollicite une subvention d'un montant de 1 500 € pour ses activités de théâtre dialectal en 2013. Nous leur avons accordé une aide d'un montant de **1 000 €** en 2012, que je vous propose de reconduire pour 2013.

- L'association **d'Kinderstub** (Ingersheim) fonctionne sous forme d'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) et propose différentes activités périscolaires en alsacien pour les enfants inscrits à l'école Jean-Petit voisine. Elle contribue également à limiter les frais d'inscription pour les familles et encourage une pratique extra-scolaire de la langue régionale.

L'association sollicite un soutien départemental (sans montant déterminé) pour ses activités périscolaires 2013. Nous leur avons accordé une aide d'un montant de 1 200 € en 2011. Pour 2013, je vous propose de lui accorder une subvention de **800 €**.

- L'association **Graine de Bilingue** propose différentes activités périscolaires en allemand pour les élèves du site bilingue de la commune de Village-Neuf. Elle emploie deux salariés vacataires à temps partiel et accueille environ 25 élèves scolarisés de la grande section de maternelle au CM2 en élémentaire, et de la 6^{ème} à la 3^{ème} en collège.

L'association sollicite une aide de 300 € afin d'équilibrer son budget de fonctionnement qui apparaît déficitaire pour l'année scolaire 2011/2012 (- 827 €). Nous leur avons alloué une aide de **300 €** en novembre 2011 pour 2011/2012, que je vous propose de reconduire pour 2012/2013.

Au vu de ce qui précède, je vous propose d'accorder les subventions suivantes :

- 12 000 € pour le *Comité Fédéral pour la langue et la culture régionales en Alsace et en Moselle* (Colmar) au titre du fonctionnement 2013
- 6 000 € pour *ELTERN Alsace*, association de Parents d'Elèves de l'Enseignement Bilingue (Colmar) au titre du fonctionnement 2013
- 6 000 € pour l'association *Culture et Bilinguisme d'Alsace et de Moselle / René Schickele Gesellschaft* (Strasbourg) au titre du fonctionnement et des actions 2013
- 1 000 € pour l'association *Groupement du Théâtre du Rhin* (Mulhouse) pour les activités théâtrales 2013
- 800 € pour l'association *D'Kinderstub* (Ingersheim) pour ses activités périscolaires
- 300 € pour l'association *Graine de Bilingue* (Village-Neuf) au titre du fonctionnement 2013.

Ces subventions seront imputées sur le programme E758, imputation 65-28-6574-2657-311 du budget départemental 2013.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with the letters 'u' and 'n' visible below the main strokes.

Charles BUTTNER

Mission Promotion du Bilinguisme

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU
13 SEPTEMBRE 2013

**Actions LCR
PROGRAMME 2013**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
LCR04918	ASS D'KINDERSTUB INGERSHEIM Activités périscolaires	800,00
LCR04917	CERCLE SCHICKELE - ASS CULTURE ET BILINGUISME D'ALSACE ET MOSELLE Promotion de la langue régionale	6 000,00
LCR04932	COMITE FEDERAL DE LA LANGUE ET LA CULTURE REGIONALES EN ALSACE ET EN MOSELLE COLMAR Actions et projets en faveur du bilinguisme	12 000,00
LCR04920	ELTERN - ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE PUBLIQUE ENSEIGNEM.BILINGUE Promotion, développement et sauvegarde de l'enseignement bilingue	6 000,00
LCR04919	GRAINE DE BILINGUE Ateliers d'aide aux devoirs en allemand	300,00
LCR04921	GROUPEMENT DE THEATRE DU RHIN MULHOUSE Organisation du Festiv'Alsace Jeunes à Gueborschwihr	1 000,00
Total		26 100,00